



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ségur de la santé

Question au Gouvernement n° 3208

Texte de la question

SÉGUR DE LA SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Philippe Chalumeau.

M. Philippe Chalumeau. Le Ségur de la santé vient de se conclure, le lundi 13 juillet, par un accord historique et la reconnaissance de la nation tout entière à nos soignants, célébrés à l'occasion du 14 juillet. La méthode employée en fait un accord historique, puisqu'en un temps record, vous êtes parvenu à mener une très large concertation, en portant une attention réelle et sincère au dialogue social avec l'ensemble des métiers du soin, afin d'aboutir à un consensus avec les organisations syndicales majoritaires. Ça n'était pas acquis d'avance et je tiens à saluer votre engagement personnel dans ce dialogue.

Cet accord est aussi rendu historique par son ampleur et par son périmètre. En injectant 8,1 milliards d'euros dans les ressources humaines de nos hôpitaux, vous accordez des revalorisations salariales, largement méritées, mais d'un niveau jamais atteint. Elles concernent toutes celles et ceux qui font vivre nos services de soins au quotidien. Vous n'avez pas oublié non plus, et je vous en remercie particulièrement, les jeunes, étudiants en médecine, qui sont l'avenir de nos hôpitaux.

Pour les personnels médecins, l'accord porte sur une enveloppe globale de 450 millions d'euros, versée aux praticiens qui s'engagent à ne travailler que dans les hôpitaux publics sans dépassement d'honoraires. Toutes ces revalorisations étaient urgentes et indispensables et je suis heureux qu'elles soient assorties d'une refonte des grilles salariales de la fonction publique hospitalière, incluant une évolution plus dynamique des carrières.

M. Fabien Di Filippo. Si seulement vous nous aviez écoutés plus tôt !

M. Philippe Chalumeau. Enfin, vous avez voulu et obtenu le recrutement de 15 000 soignants supplémentaires pour soulager les personnels très éprouvés par la durée et l'intensité de la crise.

M. Fabien Di Filippo. Et la réorganisation de l'administration ?

M. Philippe Chalumeau. Ce Ségur de la santé est la traduction de la volonté de réparer l'hôpital français...

M. Pierre Cordier. Vous avez tout détruit depuis trois ans !

M. Philippe Chalumeau. ...et de poser les fondations de l'hôpital de demain – un hôpital plus humain, plus solidaire, plus efficace, plus complémentaire du secteur privé, disposant de davantage de moyens mieux alloués, mais aussi et surtout un hôpital plus attentif à la préservation de sa vraie richesse, qui constitue un bien commun et un patrimoine national : ses personnels !

M. Pierre Cordier. Vous êtes le seul à y croire !

M. Philippe Chalumeau. Après le plan « ma santé 2022 »,...

M. Raphaël Schellenberger. C'est le énième plan depuis le début du quinquennat !

M. Philippe Chalumeau. ...après la reprise d'un tiers de la dette de nos hôpitaux, après ce Ségur, et sans oublier la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale consacrée à l'autonomie, quels seront vos nouveaux axes prioritaires en matière de politique hospitalière, et plus généralement de santé publique ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Marc Le Fur. S'il ne devient pas secrétaire d'État... *(Sourires sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Vous avez raison de souligner l'ampleur de l'accord obtenu à l'issue du Ségur de la santé : 7,6 milliards d'euros de revalorisations ont été obtenus pour plus de 1,5 million de salariés des hôpitaux et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD – publics, associatifs ou privés. Ces salariés, dont plus de 80 % sont des femmes, prennent soin de nous quand nous en avons besoin et exercent des métiers sous-valorisés et sous-payés, depuis des décennies. Ces 7,6 milliards, c'est quarante fois les dernières revalorisations salariales hospitalières ! (« *Eh oui !* » *sur les bancs du groupe LaREM.*) Quarante fois ! Voilà pour les chiffres.

Vous soulignez également qu'un accord a été trouvé avec les organisations médicales, qui permet d'améliorer l'attractivité des carrières dans la durée, mais aussi de favoriser les débuts de carrière des médecins hospitaliers, qu'on a tant de mal à recruter puis à convaincre de continuer à exercer à l'hôpital. Vous avez raison : entre autres mesures, nous avons fait le choix, avec les syndicats, de prioriser les médecins dont l'exercice est exclusivement public, sans activité privée.

J'ai eu l'honneur et le plaisir de signer ce matin des accords avec les externes en médecine, les internes de médecine générale et les internes de médecine spécialisée. En matière d'accord, la boucle est ainsi bouclée, et le Ségur est à la hauteur de l'ambition qui avait été fixée par le Président de la République puis soutenue activement par le Premier ministre - qui a ajouté, rappelons-le, 1 milliard d'euros aux revalorisations accordées et annoncé la création de 15 000 emplois supplémentaires à l'hôpital. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Depuis combien d'années l'exécutif n'avait-il pas admis qu'il fallait créer des postes à l'hôpital et rouvrir des lits ? Nous, nous l'avons dit, et nous le ferons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Il faudra en parler à Agnès Buzyn !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Chalumeau](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3208

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2020](#)